

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



Extrait du registre des
délibérations
De la commune
D'USSON-EN-FOREZ

Délibération n° D20262802-02
Du 28 février 2026
VOIE COMMUNALE
CHANGEMENT DÉNOMINATION
RUE DU LAVOIR
RUE DES CHARREYRONS

Nombre de membres				Date de la convocation	25.02.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	25.02.2026
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	9	Pouvoir	2		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois de février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET N - MAURICE M - BOUREILLE C (9)

Absents : RIVAL N - MAILLET-BERT P - PITAVY A - SIBAUD-BUSSAC L - MAURICE M (5)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

VOIE COMMUNALE
CHANGEMENT DÉNOMINATION
RUE DU LAVOIR - RUE DES CHARREYRONS

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la rue qui dessert entre-autre l'écomusée possède une double dénomination - rue du lavoir et rue des Charreyrons - ce qui génère de nombreux désagréments pour les riverains, notamment au regard du courrier et des administrations.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.



Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- Décide que la rue reliant la rue Poncetton à la place du Banlet se dénommera désormais **rue du lavoir**.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le jeudi 5 mars 2026.

Hervé BÉAL, Maire

Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance

